

Introduction aux principes et outils de la gestion de projet



Formation
e-learning

1 h 20 min

Code : 2IRMRGP

Public concerné

Tous les collaborateurs en lien avec le service Affaires Médicales.

Configuration

Système d'exploitation (a minima) : Windows 10

Processeur (a minima) : Pentium Core i5

Mémoire (a minima) : 4 à 8 Go en fonction du système

Navigateurs : Edge, Firefox, Chrome (version 88 et suivantes), Safari (version 9 et suivantes).

Activer les cookies de session sur les postes utilisateurs.

La formation est adaptée aux formats mobile et tablette.

Conditions tarifaires

Coût forfaitaire de **499 € HT** ouvrant les droits d'accès à notre plateforme de formation pour 5 ans

+ Coût annuel de connexion nominative à la formation : **100 € HT** par salarié apprenant.

Informations complémentaires

Prérequis : AUCUN.

Évaluation par QCM effectuée post-formation sur plateforme informatique. Remise d'une attestation de formation et communication des résultats.

Formation personnalisable au vu des attentes et/ou des spécificités de votre entreprise.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour étudier ensemble les modalités requises.

LES



- Un expert vous parle en vidéo pour une compréhension optimale
- Vous détiendrez les bases nécessaires à la gestion de projet transversale
- Vous disposerez de vrais outils pour conduire votre stratégie régionale
- Vous serez en mesure d'anticiper les événements extérieurs susceptibles d'impacter vos projets
- Vous approfondirez en vidéo la gestion de projet avec les commentaires d'un expert

Qu'est-ce qu'une formation en e-learning ?

Formation dématérialisée et asynchrone, elle permet de dispenser des programmes via une plateforme numérique et interactive de type LMS (Learning Management System).

La conception des modules est réalisée par nos ingénieurs pédagogiques en association avec nos graphistes. L'objectif est de favoriser l'assimilation des connaissances avec l'utilisation de différents outils tels que des vidéos, des documents à consulter, des liens, des animations et des auto-quizz en cours de parcours.

Cette modalité d'apprentissage permet aux apprenants :

- De suivre la formation au moment et dans le lieu qui leur convient le mieux
- De revenir à leur guise sur des points importants, mal compris ou mal assimilés
- De vérifier leurs connaissances grâce à des questionnaires d'évaluation
- De télécharger leur attestation d'assiduité

Elle a pour avantage vis-à-vis de l'entreprise :

- De répondre immédiatement aux besoins de formation
- De mettre à niveau les nouveaux arrivants
- De libérer les formateurs internes pour des thématiques plus pointues
- De réduire les temps d'absence des salariés pour formation
- D'économiser les coûts annexes de la formation
- De décliner certains contenus e-learning en plusieurs langues (nous consulter)

Une formation de 1 h 20 min

Pour connaître les méthodes d'évaluation des ressources et des coûts.

Pour maîtriser le pilotage.

Pour cerner la gestion du risque dans un projet des différents types d'études.

Vos contacts



Christel Baty
01 84 76 14 84
c.baty@ifis.fr



François Mège
01 85 76 18 77
f.mege@ifis.fr

Programme

• La gestion de projet dans l'industrie pharmaceutique

- Définition et cadrage d'un projet
- Déterminer les objectifs du projet en termes de résultats, de délais, coûts et qualité : ce que contient le projet et ce qu'il ne contient pas
- La composition de l'équipe projet
- La fonction du chef de projet, manager transversal, avec des qualités et des compétences d'animation
- Réunir les compétences utiles, définir les rôles et responsabilités de chacun
- Organigramme du projet et répartition des compétences / responsabilités (matrices RACI)
- Définition des niveaux de responsabilités et mise en œuvre de la matrice RACI

• L'évaluation des ressources et des coûts

- Plan de charge
- Définir les tâches à réaliser, leur durée et la charge de travail qu'elles nécessitent pour chaque compétence
- Plan budgétaire
- Évaluer les coûts du projet, y compris les temps de travail valorisés, et leur répartition dans le temps

• Le pilotage d'un projet

- Les outils de la gestion de projet et de l'organisation du travail
- Utilisation du Gantt, du PERT, mesure de l'avancement du projet et introduction aux mesures de respect des coûts et des délais (CBTP, CRTE, CBTE)

• La gestion du risque

- Les principales sources de risque
- Exercice d'identification des risques dans le développement pharmaceutique : délais, coûts, sécurité du médicament, protection des patients et intégrité des données
- Les outils de la gestion du risque
- Introduction aux méthodes de gestion des risques : identification, évaluation et contrôle

Contexte

La réalisation de cette formation dédiée à la gestion de projet dans l'industrie pharmaceutique vous permettra de **gagner en temps et productivité !**

Aidez vos équipes à **manager des projets avec efficacité** en les formant à la gestion des coûts, au pilotage projet, à la constitution d'équipes projets ou encore à la gestion du risque.

Une formation tout **en vidéo** avec les commentaires d'un expert qui vous aide à comprendre les éléments importants de la gestion de projet dans l'industrie pharmaceutique.

Le module en images

Constituer l'équipe projet
Déterminer les responsabilités de chacun - La méthode RACI (2/3)

	Anglais	Français	Description
R	Responsible	Responsabilité Réalisation	Acteur qui a la responsabilité de réaliser l'activité. Il y a au moins un R pour chaque action.
A	Accountable Autorité	Approbation	Acteur qui assume la responsabilité globale de l'activité et les conséquences associées, et qui rend des comptes sur l'avancement des actions. C'est le "A" qui assume les réalisations effectuées par les "R" à qui il a sous-traité la réalisation. Le R doit obtenir du A une approbation pour clôturer son activité. Il y a toujours un A (et un seul) pour chaque action.
C	Consulted	Consulté Consultation	Acteur qui est nécessairement consulté pour réaliser l'activité. Il peut n'y avoir aucun C.
I	Informed	Informé Information	Acteur qui se trouve informé quant à l'activité, mais qui n'intervient pas dans la réalisation.

Introduction aux principes et outils de la gestion de projet

La gestion du risque
Processus de gestion des risques

- Identification** : étape permettant de recenser et de centraliser les principaux risques, menaçant l'atteinte des objectifs. Un risque représente une menace ou une opportunité manquée. Il se caractérise par un événement, une ou plusieurs sources et une ou plusieurs conséquences.
- Analyse** : étape consistant à examiner les conséquences potentielles des principaux risques (notamment financières, humaines, juridiques, ou de réputation) et à apprécier leur possible occurrence.
- Traitement** : étape permettant de choisir les plans d'action les plus adaptés à la société. Pour maintenir les risques dans les limites acceptables, plusieurs mesures peuvent être envisagées : la réduction, le transfert, la suppression ou l'acceptation d'un risque. Le choix de traitement s'effectue en arbitrant entre les opportunités à saisir et le coût des mesures de traitement du risque, leurs effets possibles sur l'occurrence et/ou les conséquences du risque.

ii 8:47:14:34

La gestion du risque
Processus de gestion des risques

- Identification** : étape permettant de recenser et de centraliser les principaux risques, menaçant l'atteinte des objectifs. Un risque représente une menace ou une opportunité manquée. Il se caractérise par un événement, une ou plusieurs sources et une ou plusieurs conséquences.
- Analyse** : étape consistant à examiner les conséquences potentielles des principaux risques (notamment financières, humaines, juridiques, ou de réputation) et à apprécier leur possible occurrence.
- Traitement** : étape permettant de choisir les plans d'action les plus adaptés à la société. Pour maintenir les risques dans les limites acceptables, plusieurs mesures peuvent être envisagées : la réduction, le transfert, la suppression ou l'acceptation d'un risque. Le choix de traitement s'effectue en arbitrant entre les opportunités à saisir et le coût des mesures de traitement du risque, leurs effets possibles sur l'occurrence et/ou les conséquences du risque.

ii 8:47:14:34